

Psychanalyse dans la cité

Frédéric Pellion

De la surdité pré-linguale comme nécessitant une extension du domaine de l'autre *

Les psychanalystes prennent la langue comme instrument de travail ¹. Plus exactement la langue concrète, celle que chacun parle avec ses propres inflexions.

De plus, certains font leur l'hypothèse que cette langue concrète recouvre elle-même un ensemble de marques expérimentées, éprouvées, incarnées, ensemble que Lacan a fini ² par nommer *lalangue*, en un seul mot – pour le différencier, justement, de la langue.

De ce point de vue, le « travail de tous les jours ³ » consiste à remonter autant que faire se peut, à partir de la langue qui s'actualise dans la parole de notre patient, à sa *lalangue*. C'est ce qu'écrivit le discours de l'analyste ⁴ : $a/S2 \rightarrow \$/S1$.

Encore faut-il que la langue et *lalangue* soient dans une certaine « connexion », pour reprendre le terme de Freud ⁵ au sujet des représentations de mots et de choses.

En tant que nous faisons ce travail, nous devrions donc être particulièrement intéressés à toutes les situations où la distinction entre langue et *lalangue* se redouble d'une césure de départ. Car ces situations interrogent la nature de cette connexion, et de ce qui éventuellement, si elle se trouve mise en défaut, y supplée.

La surdité pré-linguale ⁶ en est un cas exemplaire.

Schématiquement, deux voies sont offertes à l'enfant sourd – dont les parents, il faut l'avoir en tête, sont entendants dans plus de neuf cas sur dix.

La première est l'apprentissage, en dépit de la situation de départ, d'une langue vocale. Cette langue est souvent celle des parents – quoique nombre de parents aient une langue maternelle différente de leur langue d'usage, et/ou dans laquelle ils scolarisent leurs enfants.

Le progrès des techniques prothétiques aidant, cet enfant pourra être parfaitement rééduqué, c'est-à-dire devenir tout à fait intelligible pour l'Autre, et partager, en apparence, la langue du clan.

Il n'en reste pas moins que, faute, entre autres, de s'entendre parler aussi évidemment que le fait un entendant, il va peut-être demeurer dans une grande difficulté s'agissant de boucler le trajet de la pulsion invocante en un « se faire entendre ⁷ ».

Une langue des signes, qui, même maladroite, lui permettra de toucher à ce troisième temps, réfléchi, pourra alors être préférée, et préférable.

Dans les langues des signes, en effet, l'émission de la parole signée est contrôlée par la sensibilité profonde, proprioceptive et kinesthésique, tandis que sa bonne réception est confiée à l'œil.

Une conséquence de ce choix, lorsqu'il est fait, est une forme de rupture avec la continuité linguistique familiale. Laquelle peut prendre toutes sortes de valeurs psychiques.

Mais revenons-en à *lalangue*.

Lacan renvoie avec ce terme à un espace significatif beaucoup plus vaste, beaucoup plus divers, que l'étroit faisceau d'oppositions pertinentes qui subsiste, une fois celui-ci établi, au sein d'une langue donnée : « *Lalangue*, [en terme... de savoir], [...] articule des choses qui vont beaucoup plus loin que tout ce que l'être parlant supporte de savoir énoncé ⁸. »

Ce savoir, inconscient, organise la jouissance en « distribution du plaisir dans le corps ⁹ » : « *Lalangue*, cette jouissance [opaque du corps], [elle] la civilise, [...] elle la porte à son effet développé, celui par lequel le corps jouit d'objets dont le premier, celui que j'écris du *a*, est l'objet [...] dont il n'y a pas d'idée [...] sauf à le briser [...] [en] morceaux [...] identifiables corporellement et, comme éclats du corps, identifiés ¹⁰. »

Rien, donc, ne permet d'affirmer que Lacan rapporte la portée civilisatrice de *lalangue* à la seule expérience de l'entendu. Bien au contraire, enjambant le préjugé saussurien sur l'« image acoustique », il semble plutôt rejoindre Freud, qui ne méprisait aucun des canaux sensoriels dans son inventaire des stimulations qui font le soin de la mère, et du nourrisson son « objet sexuel total ¹¹ ».

C'est au demeurant un fait d'observation ¹² que des parents entendants peuvent transmettre à leur enfant sourd un appétit charnel pour le langage, même si cet appétit s'exprimera finalement en langue des signes.

Être attentif à cette transmission, qui est sans doute davantage celle d'un « désir de signifier » que d'un « désir de signer ¹³ », suppose, entre

autres, d'accepter de concevoir les objets regard et voix comme s'intriquant autrement dans les langues des signes que dans les langues vocales¹⁴.

Ces enjeux, vous le voyez, déplacent un peu ceux de la science, toujours prompte à rabattre la langue sur une signalétique.

Mots-clés : autre, langues des signes, regard (objet), signifiant, voix (objet).

* ↑ Intervention faite à la journée « Clinique dans le champ lacanien : au cœur de la cité », organisée par les Formations cliniques du Champ lacanien en partenariat avec l'Association des centres d'accueil psychanalytique, le réseau Institution et psychanalyse et le Réseau enfant et psychanalyse, à Paris, le 2 février 2019.

1. ↑ F. Pellion, « ... , si vous voulez », *Essaim*, n° 42, Toulouse, Érès, 2019, p. 29-40.
2. ↑ J. Lacan, *Le Savoir du psychanalyste*, inédit, leçon du 4 novembre 1971.
3. ↑ J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VII, L'Éthique de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1986, p. 9.
4. ↑ J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XVII, L'Envers de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1991.
5. ↑ S. Freud, dans *Œuvres complètes*, t. XIII, Paris, PUF, 1988, p. 240-241.
6. ↑ On entend par là une surdité qui se manifeste avant 1 ou 2 ans, soit avant l'âge d'apparition du langage parlé (C. Clouard, N. Farges, F. Pellion, M.-O. Roux et D. Seban-Lefebvre, « Enfants et adolescents sourds et malentendants : situations à risque psychique », *Encyclopédie médico-chirurgicale, Psychiatrie*, Paris, Éditions scientifiques et médicales Elsevier, 2011, actualisation 2018, 37-208-A-20 ; F. de Pecoulas, F. Pellion, B. Rossignol et S. Vallet, « Soins psychiques des adultes sourds et devenus sourds », dans *Encyclopédie médico-chirurgicale, Psychiatrie*, Paris, Éditions scientifiques et médicales Elsevier, 2011, actualisation 2017, 37-677-A-50).
7. ↑ J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1973, p. 178. Voir aussi F. Pellion, « Objet voix et surdité », *Les Lettres de la SPP*, n° 40, 2018, p. 205-211.
8. ↑ J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XX, Encore*, Paris, Seuil, 1975, p. 127.
9. ↑ J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XVI, D'un Autre à l'autre*, Paris, Seuil, 2006, p. 224.
10. ↑ F. Pellion, « ... , si vous voulez », art. cit. Pour de plus amples développements, voir F. Pellion, « Quelques remarques sur la *lalangue* et sur le cas particulier de la surdité prélinguale », *Essaim*, n° 29, Toulouse, Érès, 2012, p. 51-67.
11. ↑ S. Freud, *Œuvres complètes*, t. VI, Paris, PUF, 1988, p. 161.
12. ↑ A. Meynard, *Soigner la surdité et faire taire les Sourds, Essai sur la médicalisation du Sourd et de sa parole*, Toulouse, Érès, 2010.
13. ↑ *Ibid.*, p. 40. Sur ce point, voir aussi F. Pellion, « La parole des sourds à l'heure de l'économie de marché », *Essaim*, n° 27, Toulouse, Érès, 2011, p. 129-134.
14. ↑ F. Pellion, « Fonction et champ de l'objet voix en langue des signes », *Mensuel*, n° 132, Paris, EPFCL, avril 2019, p. 51-58.